code article: 213.1

Nom du produit: **COEUR DE QUINOA**

Numéro du produit: **F0213.1**

Informations relatives au produit

Pays de fabrication:	France
Conditionnement:	15 kg sac en papier
Description:	Préparation élaborée réservée à la boulangerie-pâtisserie pour la réalisation de pains spéciaux
Dosage:	50 %
Conservation minimale:	9 mois
Conditions de stockage:	garder en lieu frais et sec dans le conditionnement d'origine fermé
Apparence:	poudre beige clair avec graines de courge, sésame, graines de quinoa rouge, graines de tournesol, pavor bleu et flocons de purée de pommes de terre

Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients: (en ordre décroissant)	Farine de **blé**, graines de courge, **sésame** grillé, graines de quinoa rouge (8 %), gluten de **blé**, levain de **seigle** déshydraté, désactivé (farine de **seigle**, starter de culture), épaississant: gomme de guar, graines de tournesol, pavot bleu, farine d'**orge** maltée, flocons de purée de pommes de terre, fibres de **blé**, amidon de tapioca, miel destiné à l'industrie, extrait de malt (malt d'**orge**, eau), émulsifiant: esters monoacétyltartriques et diacétyltartriques des mono- et diglycérides d'acides gras, agent de traitement de la farine: acide ascorbique, enzymes (alpha-amylase, amyloglucosidase, endoxylanase, glucose oxydase)

Informations logistiques :

code EAN 13 : 3700353421312
code GTIN 14: 33700353421313

Conditionnement:
sac papier trois plis 15 kg
poids brut: 15.2 kg

Dimensions:
longueur: 65 cm
largeur: 45 cm
épaisseur: 5 cm

Palettisation :
Palette Europ : 80X120cm
5 sacs / couches
10 couches/ palette
soit: 50X15= 750 kg/ palette

visuel du sac:

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com

Données analytiques			
Valeur pH (10 g/200 ml)	4,7 -	5,8	
Acidité	3,9 -	4,7	
Densité apparente	775 -	948	g/l
Eau	8,1 -	11,0	%
Cendres (500 °C)	1,6 -	2,3	%
Protéines (N x 6,25)	14,2 -	21,2	%
Amidon	38,4 -	52,0	%
Matières grasses	12,8 -	15,6	%
Fibres alimentaires	7,2 -	9,8	%

Information nutritionnelle			
100 g contiennent:			
Énergie	1.710	kJ	407 kcal
Matières grasses	14,2	g	
dont			
acides gras saturés	3,2	g	
Glucides	47,6	g	
dont			
sucres	2,4	g	
Fibres alimentaires	8,5	g	
Protéines	17,7	g	
Sel	< 0,01	g	

L'indication des substances nutritives et de la valeur énergétique se base sur les règlements en vigueur dans la CE en tenant en particulier compte du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

Nous certifions que selon les règlements 1829/2003, 1830/2003 de la CE nos produits n'exigent pas de déclaration OGM.

La société IREKS produit conformément aux règles de HACCP.

Notre produit et les pâtes qui en sont issues ne sont pas destinés à être consommés crus et doivent toujours être bien chauffés.

Nous confirmons par la présente que les emballages que nous utilisons sont contrôlés en ce qui concerne leur conformité à tous les règlements en vigueur (Règlement (CE) 1935/2004, Règlement (CE) 2023/2006; pour les matières plastiques également Règlement (UE) 10/2011).

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com

Informations relatives aux allergènes

Liste des ingrédients pouvant causer des réactions d'intolérance de type allergique et autres selon l'annexe II du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

+ **Céréales contenant du gluten et produits à base de ces céréales**
  + **Blé, y compris l'épeautre, l'amidonnier, le blé khorasan**
  + **Seigle**
  + **Orge**
  ° Avoine
- Crustacés et produits à base de crustacés
° Oeufs et produits à base d'oeufs
- Poissons et produits à base de poissons
- Arachides et produits à base d'arachides
° Soja et produits à base de soja (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 50 ppm)
° Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)
° Fruits à coque et produits à base de ces fruits
  ° Amandes
  ° Noisettes
  ° Noix
  - Noix de cajou
  - Noix de pécan
  - Noix du Brésil
  ° Pistaches
  - Noix de Macadamia
° Céleri et produits à base de céleri
° Moutarde et produits à base de moutarde (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 10 ppm)
+ **Graines de sésame et produits à base de graines de sésame**
- Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg
° Lupin et produits à base de lupin (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 10 ppm)
- Mollusques et produits à base de mollusques

\+ contenu(e)s selon recette
\- non contenu(e)s selon recette
° des traces ne sont pas à exclure
Les indications sur les valeurs limites internes se réfèrent respectivement à la denrée alimentaire allergène, et ne pas à la teneur en protéines de cette dernière.

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com